

**Avant-projet de décret portant assentiment. à l'accord de partenariat et de coopération
entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de
Singapour, d'autre part, signé à Bruxelles, le 19 octobre 2018**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Sur la proposition du Ministre-Président, chargé des Relations internationales,

Après délibération,

ARRÊTE : 07 JUIL. 2021

Le Ministre-Président, chargé des Relations internationales, est chargé de présenter au
Parlement le projet de décret dont la teneur suit :

Article unique

L'Accord de partenariat et de coopération entre l'union européenne et ses États membres,
d'une part, et la République de Singapour, d'autre part, signé à Bruxelles, le 19 octobre
2018, sortira son plein et entier effet.

Bruxelles, le 07 JUIL. 2021

Pour le Gouvernement de la Communauté française
Le Ministre-Président,


Pierre-Yves JEHOLET